
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

PRESENTS : *A l'ouverture de la séance : 25 Conseillers Municipaux*

ABSENTES EXCUSEES REPRESENTEES :

Madame JUAN représentée par Madame GUITARD

Madame TOURNEUR représentée par Monsieur TONNAY

Madame BESSON représentée par Monsieur DAUDENS

ABSENT EXCUSE :

Monsieur RIVIERE

EST EGALEMENT PRESENTE :

Madame BOTTON, Attachée Territoriale

SECRETAIRE DE SEANCE : *Madame Michèle BOURSIER*

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

- * approuve le procès-verbal de la séance du 18 octobre 2018,
- 1. approuve le procès-verbal de mise à disposition de la CARA de l'équipement affecté aux missions d'accueil, d'information et de promotion du tourisme,
- 2. suite à l'étude menée par la Direction des infrastructures pour améliorer les liaisons routières au sud de Saujon, adopte la variante du tracé n°1 A en apportant des modifications et renommé Variante 1 A Bis,
- 3. approuve la cession, à l'euro symbolique, de la parcelle située impasse Marianne à la SA Immobilière Atlantic Aménagement pour la réalisation de logements locatifs sociaux,
- 4. décide de participer à la réalisation de la voirie desservant les logements sociaux de « la Chaille » pour un montant de 7 500 € en 2017 et de 6 500 € en 2018,
- 5. adopte le plan de financement de l'aménagement de la rue Georges Clémenceau d'un montant de 494 469 € H.T. et sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR et du Conseil Départemental,

6. décide d'interdire tous travaux sur la rue de Peudrit et sur la place du Général de Gaulle pendant une durée de 5 ans,
7. met à jour le tableau de classement de la voirie communale ; la longueur de voies communales est fixée à 86 673 m,
8. autorise le Maire à signer la convention d'objectifs et de financements 2018/2021 avec la CAF pour le renouvellement du contrat « Enfance et Jeunesse »,
9. autorise le Maire à signer l'avenant n° 1 au bail de la caserne de gendarmerie portant le loyer annuel à 67 577 € à compter du 1^{er} octobre 2018,
10. accepte la convention avec AI 17 pour l'utilisation d'une brigade verte pour l'année 2019 pour un coût de 46 755 €,
11. accepte le renouvellement du contrat de maintenance de l'ascenseur de l'espace culturel du château avec la société OTIS pour un montant annuel de 2 623,60 € T.T.C.,
12. adopte la convention avec la SPA « Les Amis des Bêtes » de Médis pour la prise en charge des animaux errants à compter du 1^{er} janvier 2019 ; le coût est fixé à 0,27 € par habitant,
13. accepte le renouvellement de la convention de gestion de la passe à civelles avec la Fédération de Charente-Maritime pour la pêche et la Protection du milieu aquatique et l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique « Seudre Atlantique » à compter du 1^{er} janvier 2019, pour une durée de 3 ans,
14. donne un avis favorable à la demande d'ouverture des commerces de détail de type « supermarché » et « vente de vêtements » sur la commune 12 dimanches en 2019,
15. décide d'accueillir les enfants de l'école de Sablonceaux pour les spectacles de Noël organisés à La Salicorne au tarif de 3,50 €/enfant,
16. décide de prendre en charge les frais de piscine correspondant au projet pédagogique natation 2018-2019 pour les enfants des écoles primaires et maternelles de Saujon au tarif de 1,46 € par élève et pas séance,
17. adopte la convention d'utilisation de l'école du Breuil à compter du 1^{er} janvier 2019,
18. attribue une subvention exceptionnelle 2018 de 700 € au Collège André Albert pour l'organisation d'un séjour pédagogique en Allemagne,
19. de participer au paiement des charges d'énergie du Tennis Club de Saujon, sous forme de subvention exceptionnelle 2018, à hauteur de 770 €,
20. fixe les tarifs de la salle de spectacle « La Salicorne » à compter du 1^{er} janvier 2019,
21. fixe les tarifs de location des salles Carnot, Richelieu et Ecole du Breuil à compter du 1^{er} janvier 2019,
22. fixe les tarifs des cirques et attractions divers, industriels forains, camions podium – outillage et manifestations à compter du 1^{er} janvier 2019,

23. fixe les tarifs d'occupation du domaine public à compter du 1^{er} janvier 2019,
24. fixe les tarifs de la médiathèque à compter du 1^{er} janvier 2019,
25. adopte les tarifs des encarts publicitaires à partir du 1^{er} janvier 2019,
26. fixe le prix des concessions, taxes de dépôt et vacations funéraires à compter du 1^{er} janvier 2019,
27. décidé d'adhérer à l'expérimentation de la procédure de médiation préalable obligatoire pour certains contentieux de la fonction publique territoriale et approuve la convention avec le Centre de Gestion de la Charente-Maritime,
28. décide de porter le montant de la participation financière à la protection sociale des Agents à 11,50 € à compter du 1^{er} janvier 2019,
29. décide de porter la valeur des chèques repas à 5,50 € à compter du 1^{er} janvier 2019 avec une participation de la commune à 50 % de la valeur du chèque,
30. vote des crédits supplémentaires et des virements de crédits par Décision Modificative n° 1 sur le budget principal, exercice 2018,
31. Questions diverses :
- autorise le contrat avec la Compagnie ELIXIR pour la représentation « Bulle » du 22 décembre 2018 au prix de 3 587 € T.T.C.,
 - accepte la convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour la stérilisation et l'identification des chats errants, à compter du 1^{er} janvier 2019 ; la commune participant aux frais à hauteur de 50 %,
32. Informations du Conseil Municipal :
- Homologation du système d'information de la mairie
 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable - Exercice 2017
 - CER – Rapport du délégataire
 - Syndicat des Eaux

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.



Saujon, le 17 décembre 2018
Le Maire,

P. FERCHAUD